

La formation professionnelle et statutaire des agents des ministères en 2014

Entre 2013 et 2014, le nombre moyen de jours de formation par agent en fonction dans les ministères (hors enseignement) a augmenté de 0,4 jour pour la formation statutaire (4,4 jours) et reste stable pour la formation professionnelle (3,1 jours).

En 2014, 4,8 millions de jours de formation ont été suivis par les agents civils des ministères, hors ministères de l'enseignement (Éducation nationale et Enseignement supérieur et recherche). Un agent en fonction a suivi en moyenne 3,1 jours de formation professionnelle, soit un nombre constant par rapport à 2013

(Figure 1). La durée individuelle de formation statutaire rapportée au nombre d'agents en fonction a quant à elle augmenté de 0,4 jour par rapport à 2013 pour s'établir à 4,4 jours par an. Au total, le nombre moyen de jours de formation (statutaire et professionnelle) s'établit à 7,5 jours en 2014.

Figure 1 : Les effectifs en formation et le nombre de jours de formation par ministère en 2014

	Formation statutaire			Formation professionnelle			Total		
	Nombre de stagiaires	Nombre de jours	Nombre moyen de jours par agent	Nombre de stagiaires	Nombre de jours	Nombre moyen de jours par agent	Nombre de stagiaires	Nombre de jours	Nombre moyen de jours par agent
Affaires Étrangères	226	5 631	0,3	10 130	65 479	3,9	10 356	71 110	4,2
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	2 173	63 186	2,0	37 924	70 577	2,2	40 097	133 763	4,2
Culture et communication	87	14 108	0,6	30 357	72 238	2,9	30 444	86 346	3,5
Défense	1 333	11 834	0,2	39 747	120 383	1,8	41 080	132 217	2,0
Écologie, Développement durable et Énergie	13 180	308 096	5,0	88 527	175 662	2,8	101 707	483 758	7,8
Ministères économique et financier	35 861	895 854	5,9	444 733	590 660	3,9	480 594	1 486 514	9,7
Intérieur	350 883	1 045 305	5,7	317 585	576 837	3,2	668 468	1 622 142	8,9
Justice	12 518	413 876	5,4	123 101	214 826	2,8	135 619	628 702	8,1
Ministères sociaux	1 457	49 449	2,3	41 977	98 348	4,6	43 434	147 797	6,9
Services du Premier ministre	7	484	0,2	2 466	7 965	3,0	2 473	8 449	3,2
Ensemble	417 725	2 807 823	4,4	1 136 547	1 992 974	3,1	1 554 272	4 800 798	7,5
Evolution 2014/2013	-3,3%	7,7%	0,4 jour	3,2%	-2,8%	0,0 jour	1,3%	3,1%	0,4 jour

Sources : DGAFP, département des études et des statistiques, d'après enquête annuelle formation et Siasp, Insee.

Champ : Personnels civils des ministères (hors EPA sous tutelle) hors ministères de l'enseignement. Pour le ministère de la Culture, les EPA sont intégrés.

Les agents des catégories A et B bénéficient respectivement de 9,6 et 8,5 jours de formation en moyenne, hors ministères de l'enseignement.

En revanche, les agents de catégorie C, y compris ouvriers d'État ont un moindre accès à la formation avec seulement 5,1 jours de formation en moyenne en 2014 (Figure 2).

La durée moyenne des actions de formation professionnelle, hors ministères de l'enseignement, est plus élevée pour les agents de catégorie A : elle atteint 2 jours en 2014 contre 1,7 et 1,6 respectivement pour les agents des catégories B et C (Figure 3).

Pour l'ensemble des agents, ces durées moyennes ont baissé par rapport à 2013 : -0,2 jour pour les catégories A et B et -0,1 jour pour les catégories C.

Le DIF a été mis en œuvre pour 7 423 stagiaires en 2014, en baisse de 20,7 % par rapport à 2013. Le nombre de jours de formation dans le cadre de ce dispositif (23 047 jours) a également baissé en 2014 (-10,7 %) (Figure 3).

Cette baisse s'expliquerait par une prise en compte plus stricte des règles d'attribution des formations éligibles au DIF qui doivent notamment rentrer dans le cadre du plan de formation.

Figure 2 : Nombre moyen⁽¹⁾ de jours de formation par agent en fonction selon la catégorie hiérarchique en 2014

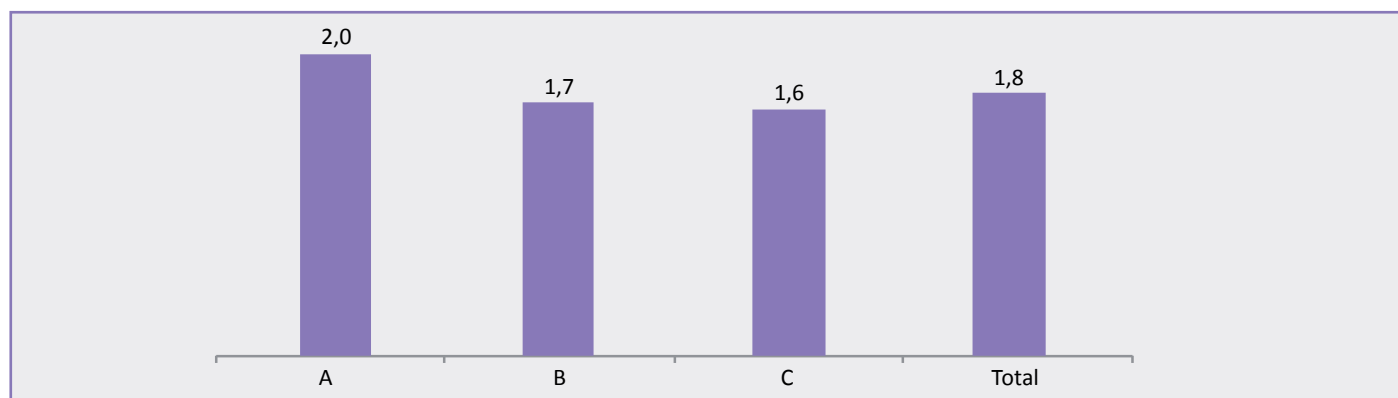


Sources : DGAFP, département des études et des statistiques, d'après enquête annuelle formation et Siasp, Insee.

Champ : Personnels civils des ministères (hors EPA sous tutelle) hors ministères de l'enseignement. Pour le ministère de la Culture, les EPA sont intégrés.

(1) Nombre de jours de formation rapporté aux effectifs en fonction.

Figure 3 : Durée moyenne⁽¹⁾ de la formation professionnelle par catégorie hiérarchique en 2014



Source : enquête annuelle formation, DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : Personnels civils des ministères (hors EPA sous tutelle) hors ministères de l'enseignement. Pour le ministère de la Culture, les EPA sont intégrés.

(1) Nombre de jours de formation rapporté au nombre de stagiaires.

Figure 4 : Nombre de jours de formation et nombre de stagiaires ayant bénéficié du DIF par ministère en 2014

	Effectifs physiques		Jours de formation	
	Nombre	Evolution 2014/2013	Nombre	Evolution 2014/2013
Affaires Étrangères	0	-	0	-
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt/Enseignement privé agricole	48	33,3%	135	97,8%
Culture et communication	720	35,1%	2 582	-4,8%
Défense	382	20,5%	1 625	15,5%
Écologie, Développement durable et Énergie	347	69,3%	1 377	59,2%
Ministères économique et financier	1 983	-22,4%	6 731	-11,6%
Intérieur	1 729	-19,0%	4 926	-23,3%
Justice	536	-78,8%	1 373	-61,4%
Ministères sociaux	1 578	90,3%	3 755	100,3%
Services du Premier ministre	100	-56,5%	543	-57,9%
Total	7 423	-20,7%	23 047	-10,7%

Source : enquête annuelle formation, DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : Personnels civils des ministères (hors EPA sous tutelle) hors ministères de l'enseignement. Pour le ministère de la Culture, les EPA sont intégrés.

Méthodologie

Source et champ : l'enquête annuelle formation collecte auprès des ministères le nombre d'agents ayant participé à des formations, le temps passé en formation et les dépenses consenties par les ministères. L'enquête porte sur les agents civils des ministères (hors Epa sous tutelle), fonctionnaires et contractuels. Pour le ministère de la Culture, les Epa sont intégrés. Les personnels militaires sont exclus, les magistrats sont inclus.

Les statistiques sur la formation statutaire et professionnelle des ministères de l'enseignement reposant sur le calendrier scolaire (de septembre à septembre) et nécessitant des traitements particuliers, cette publication n'intègre pas ces ministères. Leurs statistiques pour l'année 2014 seront disponibles et consolidées dans le prochain Rapport annuel sur l'état de la fonction publique.

Formation statutaire : elle regroupe la formation suivie avant titularisation pour donner aux personnes accédant à un emploi dans la fonction publique une formation professionnelle afin d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de leurs futures fonctions ; ainsi que les actions de formation suivies dans le cadre de la formation obligatoire prévue par le statut des agents.

Formation professionnelle. On distingue en formation professionnelle : les actions de formation continue ; les préparations aux examens, concours ou essais ; les congés de formation ; les formations accordées dans le cadre de la VAE (validation des acquis de l'expérience) ; les bilans de compétences ; les formations suivies dans le cadre des périodes de professionnalisation.

Effectifs en formation : nombre d'agents qui ont participé à un stage au cours de l'année. Un agent qui participe à plusieurs stages est compté autant de fois qu'il a suivi de stages.

Nombre de jours de formation par agent en fonction : cet indicateur est calculé en rapportant le nombre de jours de formation aux effectifs en fonction.

Durée moyenne d'une formation : nombre de jours de formation rapporté au nombre de stagiaires.

Directeur de la publication : **Thierry Le Goff**

Rédacteur en chef : **Adrien Friez**

Chargé de publications statistiques : **Jose-Antoine Cilleros**

Stats rapides n°18 - ISSN : 2267-6483

Département des études et des statistiques - DGAFP

139, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12

RAPPORT ANNUEL

La collection Rapport Annuel rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

REPÈRES DGAFP

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFP et ses missions.

LES ESSENTIELS

Cette collection - destinée à un large public - rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le *Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime)*, des guides ponctuels comme *L'apprentissage dans la fonction publique de l'État*, ou encore des kits d'outils pratiques comme celui sur *Les instances médicales dans la fonction publique*, en font ainsi partie.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.